



Clear Lake Cottagers' Association of Field

2026

ANOTHER BUSY WINTER

To some, winter brings a time to slow down, stay indoors and wait for the return of balmy weather. That has not been the case this winter for members of West Nipissing Council.

Council is now required to reflect Ontario's 2024 New Growth Plan for Northern Ontario to address the "housing crunch. That involves lots of public consultation. A new Municipal Plan will have to address "additional residential units on lots; a Short-term Rental Bylaw will regulate rentals and an amended Zoning Bylaw will be required to regulate storage and use of recreational trailers on lots.

Owners obviously want to ensure their rights are protected, others want to make sure that environmental protections remain in place. It is not an easy task. Multiple "additional residential units" storage facilities or Recreational Trailers may not create a lot of concern on larger rural lots, but Waterfront Residential lots and some urban lots present greater challenges and require closer scrutiny.

Since 2024, West Nipissing property owners have been legally required to obtain permits, submit to property inspections and pay licencing fees before advertising or offering short-term rentals (STR) on their property. That Bylaw is presently being revised to enable fines to be collected through the administrative monetary penalty (taxes) vs. costly provincial offences court trials. The STR review has shown a need for more Bylaw enforcement on many issues.

Ontario's 2023, ban on use of "Floating Accommodations" applies to all public lakes in the province including all lakes in West Nipissing. CLCA has suggested that the provincial prohibition be explained clearly in new municipal By-laws.

Currently, municipal regulations allow for one "additional residential unit" per Shoreline Residential lot and one metal container (sea-can) on lots one acre or greater. It is anticipated that those restrictions will remain, in effect, however no decision has been made on the number of recreational trailers per lot. Council will continue to work on that, but in all cases, they have indicated a desire to protect the environment by including inspections and enforcing building standards and setbacks to ensure our environment and lake water are protected.

Over the years, your CLCA Board has liaised with council on your behalf. We have made numerous written submissions and at times voiced concerns publicly at meetings. We continue to advocate for lake protection and have made several submissions since the last AGM. Rest assured that the Board will continue to monitor what is happening and keep you informed. It is anticipated that more updates will be available at the 2026 AGM.

Last year our Historical committee completed a History of the Lake which can be viewed at:

<https://history.clearlakecottagersassociation.ca>

CLEAR LAKE BEACH ISSUES

You will recall during the Mayor's attendance at the 2025 AGM, CLCA volunteered to look into erecting a "picture sign" at our beach to enable users to take photos. Council has approved the idea, and subsequent to that, a West Nipissing resident has offered to donate trees to be planted at the beach. Council has now invited CLCA to assist with planting of "shade trees" and work with them on the erection of the "picture sign". The Board will have an update on those projects at the AGM.

ELECTIONS

Five of the ten Board Directors will complete terms this July. All incumbents have indicated they will stay on, but if anyone new wishes to run or nominate new members please plan to attend the AGM.

Board Members

President	Howie Longfellow
Treasurer	Joyce Jolley
Secretary	Bob Jolley
Membership Coordinator	Joyce Jolley
Members at large	Alan Hardiman, Christian Lévesque, Catherine Bacque, Marie Terrien, Mary Dobson, Alain Faubert and Joel McGrory

MEMBERSHIP DUES MAY BE PAID at:

membership@clearlakecottagersassociation.ca

Don't forget to invite new members to join and turn out at the AGM!

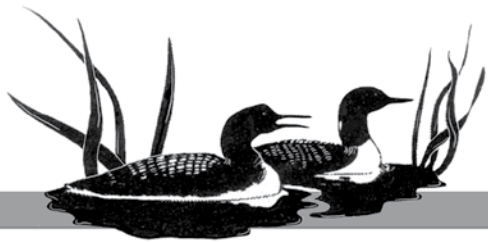
ANNUAL GENERAL MEETING

Weather permitting, the AGM will be held :

Sunday 02 August 2026 at 1:00p.m.

Beach Kiosk (please bring your own chair).

PLEASE PLAN TO ATTEND!



L'Association des Propriétaires de Chalet du Lac Clair

2026

UN HIVER CHARGÉ!

Pour certains, l'hiver est synonyme de ralentissement, de confort au chaud et d'attente du retour des beaux jours. Ce n'est pas le cas cet hiver pour les membres du conseil municipal de Nipissing Ouest.

Le conseil doit maintenant se conformer au Plan de croissance de l'Ontario 2024 pour le Nord de la province afin de remédier à la pénurie de logements. Cela implique de nombreuses consultations publiques. Un nouveau plan municipal devra encadrer la construction de logements supplémentaires sur les terrains; un règlement sur les locations de courte durée réglera ces locations et un règlement de zonage modifié sera nécessaire pour réglementer l'entreposage et l'utilisation des roulotte sur les terrains.

Les propriétaires veulent évidemment protéger leurs droits, tandis que d'autres veulent s'assurer du maintien des mesures de protection de l'environnement. La tâche est complexe. La présence de plusieurs logements supplémentaires, d'installations d'entreposage ou de roulotte ne pose peut-être pas de problème majeur sur les grands terrains ruraux, mais les terrains résidentiels riverains et certains terrains urbains présentent des défis plus importants et nécessitent un examen plus approfondi.

Depuis 2024, les propriétaires de West Nipissing sont tenus par la loi d'obtenir un permis, de faire inspecter leur propriété et de payer les frais de licence avant de faire de la publicité ou d'offrir des locations de courte durée (LCD) sur leur terrain. Ce règlement est en cours de révision afin de permettre le recouvrement des amendes par voie administrative (taxes) plutôt que par des procès coûteux devant les tribunaux provinciaux. L'examen du règlement sur les LCD a mis en évidence la nécessité d'un renforcement de l'application des règlements municipaux sur plusieurs points.

L'interdiction ontarienne de 2023 concernant l'utilisation « d'hébergements flottants » s'applique à tous les lacs publics de la province, y compris ceux de Nipissing Ouest. La CLCA a suggéré que cette interdiction provinciale soit clairement expliquée dans les nouveaux règlements municipaux.

Actuellement, la réglementation municipale autorise une « unité résidentielle supplémentaire » par lot résidentiel riverain et un conteneur métallique (« seacan ») sur les lots d'un acre ou plus. Il est prévu que ces restrictions resteront en vigueur, mais aucune décision n'a encore été prise quant au nombre de roulotte par lot. Le conseil continuera à travailler sur ce sujet, mais dans tous les cas, il a manifesté le désir de protéger l'environnement en prévoyant des inspections et en faisant respecter les normes de construction et les distances de recul afin d'assurer la protection de notre environnement et de l'eau du lac.

Au fil des ans, le conseil d'administration de votre CLCA a assuré la liaison avec le conseil municipal en votre nom. Nous avons présenté de nombreux mémoires et, à l'occasion, exprimé publiquement nos préoccupations lors de réunions. Nous continuons de défendre la

protection du lac et avons présenté plusieurs mémoires depuis la dernière assemblée générale annuelle. Soyez assurés que le conseil d'administration continuera de suivre la situation et de vous tenir informés. D'autres mises à jour devraient être disponibles lors de l'assemblée générale annuelle de 2026.

L'an dernier, notre comité historique a rédigé une histoire du lac, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<https://history.clearlakecottagersassociation.ca>

PROBLÈMES CONCERNANT LA PLAGE DU LAC CLAIR

Vous vous souviendrez que lors de l'assemblée générale annuelle de 2025, en présence du maire, la CLCA s'est portée volontaire pour étudier la possibilité d'installer un panneau photo sur notre plage afin de permettre aux usagers de prendre des photos. Le conseil municipal a approuvé l'idée et, par la suite, un résident de West Nipissing a offert de faire don d'arbres à planter sur la plage. Le conseil municipal a maintenant invité la CLCA à participer à la plantation d'arbres d'ombrage et à collaborer avec lui à l'installation du panneau photo. Le conseil d'administration fera le point sur ces projets lors de l'assemblée générale annuelle.

ÉLECTIONS

Cinq des dix membres du conseil d'administration termineront leur mandat en juillet prochain. Tous les membres sortants ont indiqué qu'ils resteraient en poste. Si vous souhaitez vous présenter ou proposer de nouveaux membres, nous vous invitons à assister à l'assemblée générale annuelle.

Membres du conseil d'administration

Président	Howie Longfellow
Trésorière	Joyce Jolley
Secrétaire	Bob Jolley
Coordonnatrice des adhésions	Joyce Jolley
Membres directeurs	Alan Hardiman, Christian Lévesque, Catherine Bacque, Marie Terrien, Mary Dobson, Alain Faubert et Joel McGrory

COTISATIONS peuvent être payées à :

membership@clearlakecottagersassociation.ca

N'oubliez pas d'inviter de nouveaux membres à adhérer et à participer à l'assemblée générale annuelle !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Si la météo le permet, l'assemblée générale annuelle aura lieu :

Dimanche 2 août 2026 à 13h

Kiosque de plage (apportez votre chaise)

NOUS VOUS ENCOURAGEONS FORTEMENT À Y ASSISTER!



Clear Lake Cottagers' Association of Field L' Association des Propriétaires de Chalet du Lac Clair

MEMBERSHIP 2026-2027

Just a reminder, Clear Lake Cottagers' Association membership fee will come due this summer. All fees are used to address CLCA administrative costs.

Membership fees may be paid at or prior to each Annual General Meeting. Payment of the \$15.00 fee guarantees your CLCA membership the 12 month period following the meeting.

If you wish to pay in multiple years, please indicate the number of years you wish to cover.

Payment may be made by:

A) E-Transfer directed to:

membership@clearlakecottagersassociation.ca

Please remember to include the "answer" to the security question you have chosen),

B) By submitting a cheque (made payable to *Clear Lake Cottagers' Association*) to:

Membership Convener

c/o Joyce Jolley

204-955 Stockdale Rd. North Bay, ON, P1B 9G3

We look forward to hearing from you. If you have any questions or concerns please contact Joyce at:

Cottage: 705-494-5330, or Home: 705-472-2599

Thank you.

Membership Convener

Joyce Jolley

NAME:

ADDRESS:

CITY:

POSTAL CODE:

PHONE:

EMAIL:

ADHÉSION 2026-2027

Juste un rappel que les frais d'adhésion à la Clear Lake Cottagers' Association seront dus cet été. Tous les frais sont utilisés pour défrayer les coûts administratifs de la CLCA.

Les frais d'adhésion peuvent être payés n'importe quand ou avant chaque assemblée générale annuelle. Le paiement des frais de 15,00 \$ garantit votre adhésion à la CLCA pour la période de 12 mois suivant l'assemblée.

Si vous souhaitez payer sur plusieurs années, simplement indiquer le nombre d'années que vous souhaitez couvrir.

Le paiement peut être effectué par :

A) Virement électronique à :

membership@clearlakecottagersassociation.ca

N'oubliez pas d'inclure la « réponse » à la question de sécurité que vous avez choisie.

B) En soumettant un chèque (à l'ordre de Clear Lake Cottagers' Association) à :

Responsable des adhésions

c/o Joyce Jolley

204-955, chemin Stockdale. North Bay (Ontario) P1B 9G3

Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter Joyce à :

705-494-5330 (chalet) ou à la maison au 705-472-2599

Merci,

Responsable de l'adhésion

Joyce Jolley

NOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :



Clear Lake Cottagers' Association of Field *L'Association des Propriétaires de Chalet du Lac Clair*

MAKE YOUR VOICE HEARD

A collective voice is more powerful than individual voices, especially in matters of concern to the community.

MAKE OUR VOICE STRONGER

Membership in the Clear Lake Cottagers Association is voluntary, but the association exists for the benefit of all residents in caring for our lake, properties, and personal safety and wellbeing, both by targeted action and through our advocacy in areas of public policy that affect us all.

We participate in the Lake Partner Program providing you with information on the health of the lake and encourage all users to protect water quality and the environment by adopting best practices to prevent the entry of contaminants into the lake.

We coordinate an annual spring cleanup of the beach and area road allowances.

Most importantly we advocate on your behalf with council and agencies on local issues such as lake safety, local roads, signage, and safety around the lake and beach area.

MAKE YOUR VOICE HEARD BY MAKING OUR VOICE STRONGER.

Join your neighbours and become a member of the Clear Lake Cottagers Association. For a nominal annual fee of \$15 per year per household, it's the best bargain around, and we are all stronger for it!

Join us! Joignez-nous!

www.clearlakecottagersassociation.ca

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Une voix collective est plus puissante que les voix individuelles, notamment sur les questions qui concernent la communauté.

RENDRE NOTRE VOIX PLUS FORTE

L'adhésion à la Clear Lake Cottagers Association est volontaire, mais l'association existe dans l'intérêt de tous les résidents en prenant soin de notre lac, de nos propriétés, de notre sécurité ainsi que de notre bien-être personnel, à la fois par des actions ciblées et par notre plaidoyer dans les domaines de politique publique qui nous concernent tous.

Nous participons au Lake Partner Program vous fournissant des informations sur la santé du lac et encourageons tous les utilisateurs à protéger la qualité de l'eau et l'environnement en adoptant les meilleures pratiques pour empêcher l'entrée de contaminants dans le lac.

Nous coordonnons un nettoyage printanier annuel de la plage et des routes environnantes.

Plus important encore, nous défendons vos intérêts auprès du conseil et des agences sur des questions locales telles que la sécurité du lac, les routes locales, la signalisation et la sécurité autour du lac et de la plage.

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX EN RENDANT NOTRE VOIX PLUS FORTE.

Rejoignez vos voisins et devenez membre de la Clear Lake Cottagers Association. Pour une somme annuelle de 15\$ par foyer, c'est une aubaine et nous en sommes tous plus forts !